

# Conseil communautaire

## 15 juillet 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais s'est réuni le 15 juillet de l'an deux mille dix-vingt, à Bourbon l'Archambault.

**Membres en exercice** : 39

**Membres présents** : 39

**Membres votants** : 39

**Secrétaire de séance** : M. Cyrille CURTON

**Date de convocation** : 10 juillet 2020

**Acte rendu exécutoire le** : 17 juillet 2020

**Date de publication** : 17 juillet 2020

**Etaient présents** : M. François ENOUX commune d'Agonges, Mme Mireille BLANDIN DOUET commune d'Autry-Issards, Mme Séverine BERTIN, Mme Annick BERTHON, Mme Ginette ROUZEAU, M. Jean-Luc LEMAIRE, M. Christian AUBOUARD, M. Ludovic CHAPUT, M. Michel AUBAILLY, Mme Joëlle BARLAND, commune de Bourbon l'Archambault, Mme Agnès BOUNAB, Mme Brigitte OLIVIER, M. Jean-Yves OLIVIER commune de Buxières les Mines, M. Jacques FERRANDON commune de Châtel de Neuvre, M. Benoît AUBERGER commune de Châtillon, Mme Marie-Françoise LACARIN commune de Cressanges, M. Maurice CHOPIN commune de Deux-Chaises, M. Gérard VERNIS commune de Franchesse, M. David DELEGRANGE commune de Gipy, M. Jany POIRIER commune de Louroux-Bourbonnais, M. Stéphane LELONG commune de Le Montet, M. Yves SIMON commune de Meillard, M. Jean-Marie PAGLIAÏ commune de Meillers, M. Yves PETIOT, M. Guy DAUCHAT commune de Noyant d'Allier, M. Thierry GUILLOT commune de Rocles, Mme Françoise GUILLEMINOT commune de Saint-Aubin-le-Monial, M. Olivier GUIOT commune de Saint-Hilaire, Mme Sylvie EDELIN, M. Cyrille CURTON, M. Daniel GUEULLET commune de Saint-Menoux, M. Jacky CAVA PUIS Didier THEVENOUX (à partir de 19h34) commune de Sain-Plaisir, M. Daniel BLANCHET commune de Saint-Sornin, M. Rémy GUILLEMINOT commune de Treban, M. Jean-Marc DUMONT, M. Sylvain RIBIER commune de Tronget, Mme Nicole PICANDET commune de Vieure, M. Pierre THOMAS, M. Sébastien THOMAS commune d'Ygrande.

**Absents excusés** : François Regnault, Patrick Chalmin.

☺ ☺ ☺

### Ordre du jour

#### Elections

- Election du président,
- Composition du bureau communautaire,
- Election du bureau communautaire.

#### Questions diverses

☺ ☺ ☺

### 1.ELECTION DU PRESIDENT

Délibération n° 39/20  
Déposée le 17/07/2020

Objet : **ELECTION DU PRESIDENT**

Vu le CGCT et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L2122-7-1,

Vu le procès-verbal de la séance, annexé à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

Mme Nicole PICANDET, la plus âgée des membres, ayant pris la Présidence de la séance a donné lecture des articles L5211-2 et L2122-4 à L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, et a invité le Conseil Communautaire à l'élection du Président conformément aux dispositions prévues par les articles L2122-4 à L2122-7 du CGCT.

Il est procédé, à bulletin secret, à l'élection du Président. Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le résultat du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- Nombre de bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral : 10
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Majorité absolue : 15
- Monsieur Jean-Marc Dumont a obtenu : 27 voix
- Monsieur Olivier Guiot a obtenu : 1 voix
- Madame Marie-Françoise Lacarin : 1 voix

M. Jean-Marc DUMONT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais.

## 2. COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Délibération n° 40/20  
Déposée le 17/07/2020

Objet : **FIXATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU**

Vu le CGCT et notamment les articles L5211-2, L5211-10, et L2122-7-1,

Considérant que le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder quinze Vice-Présidents,

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur à celui qui résulte des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de 15,

Vu la proposition du Président de créer un Bureau composé du Président, de 9 Vice-Présidents, et de 5 membres délégués.

M. le Président propose de voter sur cette proposition par bulletin secret. Il rappelle que pour être adoptée cette proposition doit recueillir la majorité des deux tiers. M. le Président demande si, OUI ou NON, le conseil approuve cette proposition.

Après avoir délibéré,

Sur 37 suffrages exprimés OUI : 28 voix NON : 9 voix.

Le conseil communautaire,

- Décide de créer 9 postes de Vice-Présidents et 5 membres délégués composant le Bureau de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais,
- Charge M. Jean-Marc DUMONT, Président, de procéder immédiatement à leur élection.

### 3. ELECTION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Délibération n° 41/20  
Déposée le 17/07/2020

Objet : **ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU**

Le Conseil Communautaire,

Vu le CGCT et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L2122-7-1,

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents et les autres membres du Bureau doivent être élus au scrutin uninominal à 3 tours,

Décide :

Election du premier Vice-Président. M. le Président présente la candidature de Mme Marie-Françoise LACARIN.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs : 9
- suffrages exprimés : 29

Mme Marie-Françoise LACARIN a obtenu : 29 voix

Mme Marie-Françoise LACARIN, ayant obtenu la majorité absolue, est élue au premier tour de scrutin.

Election du deuxième Vice-Président. M. le Président présente la candidature de M. Pierre THOMAS.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs : 8
- suffrages exprimés : 30

M. Pierre THOMAS a obtenu : 28 voix

M. Pierre THOMAS, ayant obtenu la majorité absolue, est élu au premier tour de scrutin.

Election du troisième Vice-Président. M. le Président présente la candidature de M. Ludovic CHAPUT.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs : 9
- suffrages exprimés : 29

M. Ludovic CHAPUT a obtenu : 26 voix

M. Ludovic CHAPUT, ayant obtenu la majorité absolue, est élu au premier tour de scrutin.

Election du quatrième Vice-Président. M. le Président présente la candidature de M. Guy DAUCHAT.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs : 6
- suffrages exprimés : 31

M. Guy DAUCHAT a obtenu : 28 voix

M. Guy DAUCHAT, ayant obtenu la majorité absolue, est élu au premier tour de scrutin.

Election du cinquième Vice-Président. M. le Président présente la candidature de M. Gérard VERNIS.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs : 7
- suffrages exprimés : 32

M. Gérard VERNIS a obtenu : 29 voix

M. Gérard VERNIS, ayant obtenu la majorité absolue, est élu au premier tour de scrutin.

Election du sixième Vice-Président. M. le Président présente la candidature de M. François ENOUX.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 6
- suffrages exprimés : 32

M. François ENOUX a obtenu : 27 voix

M. François ENOUX, ayant obtenu la majorité absolue, est élu au premier tour de scrutin.

Election du septième Vice-Président. M. le Président présente la candidature de Mme Brigitte OLIVIER.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs : 1
- suffrages exprimés : 38

Mme Brigitte OLIVIER a obtenu : 28 voix

Mme Brigitte OLIVIER, ayant obtenu la majorité absolue, est élue au premier tour de scrutin.

Election du huitième Vice-Président. M. le Président présente la candidature de Mme Agnès BOUNAB.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 10
- suffrages exprimés : 28

Mme Agnès BOUNAB a obtenu : 21 voix

Mme Agnès BOUNAB, ayant obtenu la majorité absolue, est élue au premier tour de scrutin.

Election du neuvième Vice-Président. M. le Président présente la candidature de M. Daniel GUEULLET.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 5
- suffrages exprimés : 32

M. Daniel GUEULLET a obtenu : 25 voix

M. Daniel GUEULLET, ayant obtenu la majorité absolue, est élu au premier tour de scrutin.

Election du premier conseiller délégué. M. le Président présente la candidature de M. Jacques FERRANDON.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs : 2
- suffrages exprimés : 37

M. Jacques FERRANDON a obtenu : 35 voix

M. Jacques FERRANDON, ayant obtenu la majorité absolue, est élu au premier tour de scrutin.

Election du deuxième conseiller délégué. M. le Président présente la candidature de M. Maurice CHOPIN.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs : 2
- suffrages exprimés : 37

M. Maurice CHOPIN : 35 voix

M. Maurice CHOPIN, ayant obtenu la majorité absolue, est élu au premier tour de scrutin.

Election du troisième conseiller délégué. M. le Président propose de reporter à un prochain conseil communautaire l'élection d'un conseiller à ce poste.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 37

a obtenu : 35 voix

, ayant obtenu la majorité absolue, est élu au premier tour de scrutin.

Election du quatrième conseiller délégué. M. le Président présente la candidature de M. Stéphane LELONG.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 37

M. Stéphane LELONG a obtenu : 35 voix

M. Stéphane LELONG, ayant obtenu la majorité absolue, est élu au premier tour de scrutin.

Election du cinquième conseiller délégué. M. le Président présente la candidature de Mme Ginette ROZEAU.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- nombre de bulletins blancs ou nuls: 2
- suffrages exprimés : 37

Mme Ginette ROZEAU a obtenu : 35 voix

Mme Ginette ROZEAU, ayant obtenu la majorité absolue, est élue au premier tour de scrutin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.